

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 2019-10B

Séance du 5 février 2019

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-neuf, le 5 février, à 17h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (7) : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, DUBERNARD Alain, ISOART Jean-Michel, MIR Jean-Henri

Titulaires absents (3) : LACAZE Noël, MOUNIQ Jean, G ROTGE

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur Le Président expose que dans le cadre de la commission « développement économique » les membres ont souhaité mener une réflexion particulière sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire en lien avec les enjeux et objectifs exprimés dans le PADD du PLUi valant SCoT.

Dans ce cadre-là, l'hydrogène a été identifié comme un axe à fort potentiel et un travail de prise d'information et de meilleure connaissance de cette filière a été réalisée dans la 2nde partie de l'année 2018 avec la participation de la CC Aure Louron à plusieurs évènements autour de l'hydrogène et des énergies renouvelables.

La production d'hydrogène est identifiée comme un enjeu fort de la transition énergétique en lien notamment avec ses multiples applications dont la mobilité. A ce titre, l'Etat (plan hydrogène) et la Région Occitanie (REPOS - Région à Energie POSitive) en lien avec l'ADEME ont mis en place de nombreux dispositifs financiers visant à soutenir et accompagner les projets de production d'énergies renouvelables dont l'hydrogène vert, en particulier ceux ayant une visée de développement territorial.

Le territoire Aure Louron dispose de potentiels intéressants pour développer des projets autour de la production d'un hydrogène vert en lien notamment avec l'hydroélectricité produite localement. Dans cette optique, le site industriel de Beyrède est « idéalement » configuré et dispose d'avantages (localisation, « environnement ») pour implanter une éventuelle unité de production d'hydrogène vert à partir d'un procédé d'électrolyse. En ce sens, il y aurait un intérêt à étudier l'opportunité et la préfaisabilité d'un projet de production d'hydrogène vert sur ce site.

OBJET : Projet Hydrogène

Plusieurs appels à projets ADEME et Région visant à faire émerger des démarches sont ainsi en place et constituent autant d'opportunités qui permettraient de financer une telle étude se situant dans une logique d'émergence en phase de définition.

La note annexée à la présente délibération dresse un état des lieux du contexte de l'hydrogène et des enjeux liés à ce projet.

Après en avoir délibéré à l'**unanimité** des membres présents, le bureau communautaire décide :

- De valider le principe que la CCAL soit maître d'ouvrage d'une étude d'opportunité et de préféabilité d'un projet d'hydrogène vert sur le site de Beyrède
- D'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la recherche de financements dans le cadre de cette étude

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU

